

COMPTE RENDU DE LA DISCUSSION
DE TRAVAIL DU VENDREDI 13 AVRIL 2001 AU "JULY'S
GALLERY" DE CANNES LORS DE LA RENCONTRE TOUCHANT
AU DEBAT D'IDEE SUR LE RÔLE DU CINEMA AU SEIN DE LA
VILLE DE CANNES ET PLUS PARTICULIEREMENT L'APPORT
DE L'ORGANISATION D'UN MUSEE DU CINÉMA

Le président de l'association "Les Mémoires Cannoises du Festival International du film" en la personne de M.Christophe Lafuente a donné rendez-vous, le Vendredi 13 Avril 2001 au "July's Gallery" résidence du Grand Hôtel de Cannes, à tous les sympathisants, adhérents, et les forces vives de la ville de Cannes en vue de discuter et de débattre du projet tendant à l'édification d'un musée du cinéma à Cannes.

M.Lafuente a souhaité que les prescripteurs, les présidents d'associations cinéphiles et culturelles passionnés par le 7^{ème} art, ainsi qu'à toutes les personnes qui de façon directe ou indirecte ont vécu dans l'univers magique du F.I.F puissent se reconstruire en vue d'échanger des idées et apporter leurs témoignages dans le but de donner un corps à la mosaïque des souvenirs de chacun.

Cela étant, la rencontre d'information, les discussions et les interrogations lors de cette manifestation devaient se concentrer sur la perspective de la création d'un musée du cinéma à Cannes qui devait notamment retenir l'attention des quelques participants invités par le M.Christophe Lafuente.

Le mérite de cette rencontre a consisté pour l'essentiel de poser le débat quant à l'opportunité de cette création sur le fond et sur la forme bien plus que de fixer une date précise et la localisation de son édification.

Il convient de ce fait de rapporter de manière très générale la plupart des déclarations des intervenants qui ont pris une part active et décisive dans le débat:

Le Président de l'association "Les Mémoires Cannoises du Festival International du Film" avait commencé par prendre la parole en donnant le ton par l'emprunt d'une citation au film "La vie est belle" de Roberto Bénigni: "Le pouvoir de l'imagination capable de transcender la réalité"⁽¹⁾ pour que les responsables prennent position sur ce volet et que les discussions dépassent le stade de la simple rhétorique, afin d'ouvrir la voie en faveur d'initiatives concrètes et réelles.

Après une présentation très brève des qualités, des titres, et des responsabilités des nombreux participants le débat s'est focalisé sur la création du Musée du cinéma. La parole a été donnée dans l'ordre à:

M.Gérard MOLTER ⁽²⁾; M.André PAOLINI ⁽³⁾; M.Jacques GERNEZ ⁽⁴⁾; M.Serge BASILEWSKI ⁽⁵⁾; M.Paul PACINI ⁽⁶⁾; Mme Nicole LISS ⁽⁷⁾; Mme Paulette BREILLE ⁽⁸⁾; M.Jean-Pierre MAGNAN ⁽⁹⁾; M.David DESSITES ⁽¹⁰⁾; M.Gérard CAMY ⁽¹¹⁾.

L'ensemble des personnes citées ont répondu favorablement à l'appel de M.Christophe Lafuente, et ont de ce fait apporté leur contribution au débat. En outre elles se déclarent intéressées par le monde associatif oeuvrant dans le secteur du cinéma pour avoir eu des responsabilités générales.

-2-

D'autres exercent encore des fonctions dans le domaine d'activité de la communication audiovisuelle et événementielle.

LE RAPPORT DES INTERVENTIONS DES PARTICIPANTS

Il semblerait d'après les déclarations enregistrées lors de cette manifestation qu'il y aurait pour la nouvelle municipalité des dossiers importants pour faire avancer la ville de Cannes et que le musée du cinéma procéderait de cette dynamique selon M.André Paolini. Il paraît qu'il en serait ainsi pour le chargé de mission du musée du cinéma M.Dufour lequel n'a pu assister à la réunion de travail.

M.Paolini ne manque pas moins de signaler qu'il s'agira en tout état de cause d'un projet s'inscrivant sur le long-terme avec une possibilité de réalisation au bout de deux mandats de l'actuel député-maire de Cannes M.Bernard Brochand.

Pour Mme Liss qui dispose d'une très grande expérience dans le domaine cinématographique pour s'être spécialisée dans les festivals (festival du film brésilien et italien entre autres), pour avoir bénéficié de responsabilités dès 1960 dans le cadre de la presse du cinéma, et ensuite au sein du festival international du film de Cannes avec une connaissance des plus grands réalisateurs et des hommages rendus aux plus grands noms du cinéma tel l'italien Lucchino Visconti.

Elle a immédiatement posé la question de la démocratisation du festival du film de sorte que le grand public et les cannois puissent également participer à la manifestation événementielle. Mais c'est surtout et particulièrement le sujet de la création d'un musée du cinéma qui devait susciter son attention:

La question du comment créer cet édifice? avec une interrogation majeure se traduisant par la notion de l'immédiateté c'est à dire combien de temps faudra-t-il pour le construire?

M.Gérard MOLTER en sa qualité de responsable de l'association THELEME-Webmaster du député-maire de Cannes M.Bernard Brochand devait exposer sa position de la façon qui suit:

Il a été précisé qu'il ne disposait d'aucun mandat électif, et qu'à ce titre ces propos ne pourraient en aucun cas engager les responsables politiques cannois et qu'ils ne feraient que refléter son opinion sur la question de la création d'un musée du cinéma.

Pour M.Molter l'urgence n'est pas de fixer une date précise, moins encore de faire l'inventaire des objets qui devront figurer dans ce musée, et au final de se cantonner à le contempler avec la seule satisfaction d'avoir rendu l'hommage qui était de circonstance à la mémoire du festival du film de Cannes.

Il y aurait au départ une priorité qui doit retenir l'attention "le tourisme d'affaires" c'est à dire réfléchir sur la façon de rendre vivant et attrayant le musée du cinéma pour l'ensemble des touristes et professionnels de tous les horizons qui feraient une escale à Cannes, et qui seraient amenés à s'y rendre. Cette réflexion mérite d'autant plus d'intérêt que le cinéma est inhérent à la ville de Cannes, elle est une partie

-3-

intégrante de son histoire. C'est ainsi que la ville de Cannes doit offrir de ce musée une image qui donne l'envie et l'intérêt de s'y rendre pour le visiter.

De toute évidence d'après M.Molter: "il faut le faire vivre" avec les questions suivantes à approfondir (assistera-t-on à des projections?, des conférences?, des débats?, des formations?...). Ce qu'il importe de créer ce n'est pas une structure statique mais une mémoire vivante du cinéma.

Le moment clé du débat devait également avoir lieu par la prise de position de M.Paul Pacini un cannois d'origine qui s'est beaucoup intéressé à la culture et qui dirige une radio cannoise de forte notoriété.

Il a indiqué avoir milité depuis très longtemps pour la création du musée du cinéma, que des contacts avaient été pris dès le début des années quatre-vingt de façon significative avec la municipalité Dupuy pour avoir défini un lieu "l'ancien Palais Miramar" avec une promesse de bail emphytéotique de soixante ans comportant une idée centrale faire des réalisations autour du cinéma.

Les capitaux, les efforts se sont mobilisés pour finalement capituler sous la menace de rétractation juridique, et de procédures judiciaires. Il ne reste de ces efforts que "des plans" à méditer pour la construction du musée du cinéma.

Toutefois il a salué l'intérêt du travail associatif pour que ce projet puisse voir le jour à brève échéance. Il a également souhaité que l'on dépasse le stade des simples discussions pour définir la localisation du périmètre où devra se trouver le musée du cinéma de Cannes. Il a signalé à sa grande satisfaction l'intérêt du député-maire de Cannes M.Bernard Brochand pour la concrétisation de cette idée.

Les responsables associatifs pour citer M.Serge Basilewsky de l'association Ciné-croisette et M.Jean-Pierre Magnan de Cinéma International ont regretté que les associations cannoises oeuvrant dans le cinéma aient longtemps connues une évolution en marge de la ville de Cannes avec un désintérêt relatif de la part des cannois.

Pour M.Basilewsky il était d'évidence que dans une ville occupée par le festival international du film, il fallait aider à l'animation du cinéma pour les cannois et les visiteurs à Cannes. Il a pensé qu'il serait intéressant de voir les associations travailler en synergie dans le domaine cinématographique.

Ce voeu devait également être celui de M.Jean-Pierre Magnan sur le constat cannois du monde associatif tout en indiquant que les associations de ce type militent pour la ville de Cannes.

Après avoir collaboré au sein du département cinéma à la demande de la municipalité Mouillot puis après avoir démissionné, il a noté qu'il était toujours de son intention de prendre une part significative dans le domaine associatif qui constitue la dynamique sur laquelle il fallait se pencher, et sur laquelle encore il fallait compter pour pousser à la création du musée du cinéma à Cannes.

Les associations offrant un outil pédagogique irremplaçable de connaissance et de diffusion des éléments de la connaissance en matière de cinéma par l'organisation de

-4-

colloque, et la dispense de cours par des spécialistes de l'audiovisuel.

Il est indéniable pour M.Basilewsky que ce qui importe aujourd'hui c'est de délimiter l'objectif, le contenu, le nom, et l'architecture du musée du cinéma. Il est admis que la ville de Cannes est connue comme étant la capitale du cinéma, et qu'ainsi Cannes mérite que l'on constitue un ensemble unique autour du festival international du film.

M.Gérard Molter devait reconnaître que la ville a besoin de s'impliquer davantage dans le monde associatif, car rien ne se fera sans les associations cannoises d'où la célébration du centenaire du mouvement associatif et la croyance dans l'efficacité de cette forme de regroupement.

Toutefois il devait réitérer sa position en portant le débat sur le fond et non sur la forme. Il paraît incontestable de clarifier le contenu c'est à dire "ce que l'on mettra dans la coquille" en vue de faire vivre le musée du cinéma. De plus, il convient de s'interroger sur l'opportunité de faire participer les grands sponsors, et les grands groupes mondiaux du cinéma.

En conclusion le président de la société de production de film cinématographique (La Dreamlight entertainment) M.David Dessites devait prendre la parole afin de s'indigner du manque d'enthousiasme des dirigeants cannois quant à la volonté de faire de Cannes une véritable ville du cinéma, et de fixer une date précise quant à la création du musée du cinéma.

Pour lui, non seulement il faut impérativement dépasser le stade des simples discussions théoriques en maintenant ce projet au stade de la pure rhétorique. Mais aussi est-il indispensable pour la nouvelle municipalité d'essayer de concrétiser un projet qui va se pérenniser.

Il devait remercier M.Christophe Lafuente d'avoir organisé cette rencontre car comme lui il pense qu'il est dans l'intérêt de la ville de Cannes de créer un centre du cinéma avec des activités permanentes. Il a constaté que la ville de Paris n'a pas la renommée de Cannes qui doit être un centre vital. Aujourd'hui il y a encore du chemin à parcourir car comment expliquer l'absence d'une véritable cinémathèque à Cannes alors que cela se trouve à Nice, et ce ne serait-ce que pour voir un "vieux film" ayant marqué de son empreinte le cinéma.

A ce stade il y aurait pour M.Dessites une évidence à laquelle il faut se résoudre "Pourquoi ne pas relancer l'économie cinématographique dans la région?". Pour mémoire il devait citer le cas des studios d'Épervain sur-seine qui connaissent de nombreux tournages (+ de 165 jours/an). Les studios de la victorine d'une plus grande dimension tant sur le plan de la superficie que des structures d'accueil en connaissent un nombre bien moindre.

L'ensemble de ces points méritent une réflexion car il est de fait que l'on doit encourager une véritable synergie autour du 7^{ème} art.

Cette rencontre autour du musée du cinéma devait s'achever par l'observation de

-5-

Mme Liss sur le nombre trop restrictif de cinéma à Cannes. Le studio 13, le Miramar, la MJC Picard ne remplacent pas un grand cinéma sur la rue d'Antibes de Cannes, qui serait la propriété de la commune.

Elle devait noter qu'il y a des villes plus cinématographiques que Cannes pour ne citer que la ville d'Avignon. Cette lacune doit inspirer les responsables du secteur associatif, et les dirigeants de la ville pour que Cannes accepte enfin d'apporter sa contribution à l'oeuvre du cinéma et qu'elle assume pleinement son destin de capitale du Cinéma.

(1^o) Roberto Bénigni: "La vie est belle" Grand prix du jury au festival international du film de Cannes 1998;

(2^o) M.Gérard Molter: Association THELEME-Webmaster de M.Bernard Brochand, député-maire;

(3^o) M.André Paolini: PDG de Cannes 2001;

(4^o) M.Jacques Gernez: Grand prix international de vidéo danse;

(5^o) M.Serge Basilewsky: Ciné-Croisette;

(6^o) M.Paul Pacini: Président de Cannes Radio et créateur des Whisky A Gogo;

(7^o) Mme Liss: Attachée de presse et relations publiques du FIF;

(8^o) Mme Breille: Assistante et confidente de Jean-Paul Belmondo;

(9^o) M.Jean-Pierre Magnan: Cinéma International;

(10^o) M.David Dessites: PDG de la société de production cinématographique "Dreamlight entertainment";

(11^o) M.Gérard Camy: Département audio-visuel Lycée Bristol.